

Ecole du Chêne
438 montée du Chêne
69210 Fleurieux-sur-l'Arbresle



Fiche 1 : Inscription à l'école du Chêne année 2024/2025

Etape 1

Pour valider l'inscription de votre enfant à l'école du Chêne pour la rentrée scolaire 2024/2025, vous devez venir en mairie avec les documents suivants :

- Fiche 2 : fiche de pré-inscription remplie ;
- Fiche 4 : charte du périscolaire signée ;
- Fiche 5 : droit à l'image signé et décharge parentale signée (pour les enfants de primaire) ;
- Fiche 6 : contrat de prélèvement signé avec un RIB et la carte d'identité du titulaire du compte (ou d'un des titulaires du compte en cas de compte joint) ;
- Le livret de famille sur lequel apparait votre enfant ;
- En cas de divorce, fournir un justificatif de l'autorité parentale (jugement de divorce) ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- Un justificatif de votre quotient familial (à récupérer sur le site de la CAF).

Adresse de la mairie : 21 place Benoit Dubost, 69210 Fleurieux-sur-l'Arbresle

Horaires d'ouverture de la mairie :

	Matin	Après-midi
Lundi		14h – 17h30
Mardi		14h – 17h30
Mercredi	9h- 12 h	
Jeudi		14h – 17h30
Vendredi		14h – 17h30
Samedi	9h- 12 h	

Pour tout renseignement complémentaire

Mairie ☎ 04 74 01 26 01 – ✉ accueil@mairie-fleurieux.fr

Cordialement,

L'adjointe au maire en charge des affaires scolaires et de l'enfance,
Véronique BOUCHARD

Etape 2

Chers parents,

Une fois que la mairie a validé votre pré-inscription, vous pouvez ensuite prendre rendez-vous avec M. GENIAUT, directeur par intérim de l'école du Chêne :

- soit par téléphone : 04 74 72 38 30
- soit par mail : ce.0693644l@ac-lyon.fr

Pour une première entrée en petite section de Maternelle, je vous remercie de prévoir les documents suivants :

- la fiche de pré-inscription que la mairie vous a remise signée et tamponnée,
- le carnet de vaccination de votre enfant,
- la photocopie de l'assurance scolaire 2024-2025, (si vous ne l'avez pas encore, la prévoir pour le jour de la rentrée),
- deux photos d'identité de votre enfant.

Merci de nous signaler également toute allergie médicamenteuse et/ou alimentaire ou tout soin nécessaire (asthme...) afin de réaliser un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Pour une rentrée dans un autre niveau, je vous remercie de prévoir les documents suivants :

- la fiche de pré-inscription que la mairie vous a remise signée et tamponnée,
- le carnet de vaccination de votre enfant,
- la photocopie de l'assurance scolaire 2024-2025, (si vous ne l'avez pas encore, la prévoir pour le jour de la rentrée),
- deux photos d'identité de votre enfant (pour les inscriptions en moyenne section et grande section de maternelle),
- le certificat de radiation de l'ancienne école,
- le livret d'évaluation de votre enfant si vous l'avez.

Merci de nous signaler également toute allergie médicamenteuse et/ou alimentaire ou tout soin nécessaire nécessitant un P.A.I. (asthme...).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et dans l'attente de vous rencontrer,

Cordialement,

Cyril GENIAUT, directeur par intérim